

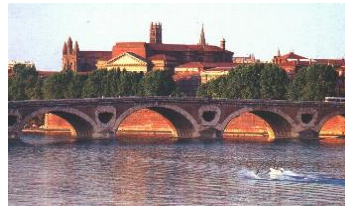
CFTC - TISSEO-RÉSEAU-URBAIN



27-09-2007



Un syndicat au service des traminots



27-09-2007

« Mensualisation » ou « Annualisation » de la P.I.B.C, ne gommara pas la perte du pouvoir d'achat, avec les « **0,8% en masse signés pour 2007** »

La CFTC signataire de l'accord PIBC depuis 1997, a donné sa position :

(Nous, nous félicitons que SUD en signant cet accord en 2007 ait rejoint les syndicats CGT et CFTC.

Cette prime doit être améliorée tout en restant annualisée.

La CFTC a demandé une gratification en plus de la PIBC, pour les conducteurs qui n'ont pas d'accident en tort pendant 5 ans.

La CFTC a demandé la réouverture des NAO 2007. Cette prime ne peut remplacer la perte de notre pouvoir d'achat, **seulement 50% des conducteurs la perçoivent en totalité sur 2000 employés TISSEO-URBAIN.**

Position des autres syndicats :

SUD : demande la mensualisation de cette prime, **pour rafistoler l'accord de misère** qu'ils ont signé sur les salaires 2007, (**3 fois 0,6 %, Avril, septembre et novembre**), soit 0,8% en masse pour l'année 2007. Faire croire aux conducteurs, que diviser cette prime en 12 mois puis la verser mensuellement c'est augmenter le pouvoir d'achat, c'est mentir aux traminots, ou prendre les conducteurs pour des naïfs. De plus elle est soumise à critère absence et accident.

Pourtant on m'a fait croire que 12 fois 50 € c'est mieux que 600 €, et que ça compenserait la misère : 1,6% sur les NAO 2007



CGT : Conserver l'annualisation de la PIBC, réouverture des NAO 2007, amélioration des critères d'attribution de la prime.

CFDT : Conserver l'annualisation de la PIBC, réouverture des NAO 2007, amélioration des critères d'attribution de la prime.

FO : Conserver l'annualisation de la PIBC, réouverture des NAO 2007, amélioration des critères d'attribution de la prime.

Position de la DG :

NON à la réouverture des NAO 2007, la DG se positionnera ultérieurement sur la PIBC, lors d'une deuxième réunion.

La CFTC s'est portée signataire de l'accord du 16 novembre 1987.

Article 5 de l'accord :

« La Direction confirme qu'à qualification égale, et en fonction des besoins, les candidatures d'enfants d'agents seront examinées avec un soin particulier »

Les 3 syndicats signataires (CFTC- CFDT et FO) doivent exiger à la Direction le respect de cet accord, nous invitons les 2 autres syndicats « SUD et CGT » à le signer, c'est dans l'intérêt de tous les traminots.

ADMINISTRATIFS : La DG annonce que la première réunion aura lieu avant le 11 novembre, alors qu'elle s'était engagée à recevoir les partenaires sociaux en septembre.

La CFTC demande par courrier l'ouverture des négociations début octobre 2007.

RAPPEL DU PROJET CFTC « CONDUCTEURS » A 3 REPOS/SEMAINE

Déjà plus de 250 réponses positives

Continuez à appeler ou à laisser un message sur le site CFTC

**ROULEMENT AU VOLONTARIAT
POUR LES TITULAIRES DE LIGNE ET
LES VOLTIGEURS**

L	M	M	J	V	S	D		
				R	R	R	3 R	31 h 20
		R				R	2 R	37 h 45
R	R					R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
		R			R	R	3 R	31 h 20
			R	R			2 R	37 h 45
R	R					R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
					R	R	2 R	37 h 45
			R	R			2 R	37 h 45
	R				R	R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
		R	R			R	3 R	31 h 20
R						R	2 R	37 h 45

**ROULEMENT POUR LES
CONDUCTEURS A AMPLITUDE**

L	M	M	J	V	S	D		
				R	R	R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
		R	R			R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
					R	R	2 R	37 h 45
R	R					R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
				R	R	R	3 R	31 h 20
R						R	2 R	37 h 45
		R	R			R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45
					R	R	2 R	37 h 45
R	R					R	3 R	31 h 20
					R	R	2 R	37 h 45

Nous vous rappelons les avantages de ce roulement :

- Appliqué au volontariat.
- Supprime de nombreuses équipes coupées pour les volontaires et les non volontaires.
- 3 jours de repos accolés 1 semaine sur 2, en faisant 70 heures sur 9 jours de travail.
- Moyenne **inchangée** 35 heures /semaine sur 4 semaines.
- 22 repos supplémentaires par an.

Les autres catégories ont, entre 10 et 49 repos par an de plus.

Nous demandons aux conducteurs intéressés par ce projet de donner leur avis soit par téléphone : 05-62-11-29-87, laisser un message à la boîte vocale.

Soit en faisant un clic sur le site **CFTC**, page info.

----- découper -----

<http://cftc-tisseo.neuf.fr> ou <http://pageperso.aol.fr/cftctransport31>

Camarade, fais ce que je dis, mais ne fais surtout pas ce que je fais !!!

Chef, je ne pourrais pas avoir moi aussi, comme toi, 3 jours de repos ?



En réponse au syndicat qui a critiqué du bout des lèvres ce projet, dans son tract N° 47, alors que la majorité de leurs syndiqués ont choisi l'annualisation du temps de travail, pour avoir les ponts, les WE prolongés et davantage de vacances.